

# Grand Prix Jeunes de Bois-Colombes

Samedi 10 juin 2023

## REGLEMENT INTERIEUR

### Article 1 : Organisation

Le Cercle d'Échecs de Bois-Colombes organise la 4e étape du Grand Prix Jeunes de Bois-Colombes le samedi 10 juin 2023.

Le tournoi est réservé aux licenciés des catégories d'âge Petit-Poussin (U08) à Minime (U16) (joueurs nés en 2007 ou après). Limité à 96 joueurs.

Lieu : Galerie Charlemagne 7 rue Felix Braquet 92270 Bois-Colombes

Le tournoi se déroulera en **7 rondes de 9 minutes + 2 secondes par coup pour chacun des joueurs**, appariements au système suisse.

### Article 2 : Règles

Les règles du jeu appliquées sont celles de la Fédération Internationale Des Échecs en vigueur et son annexe A.4 pour les Échecs Rapides non supervisés (Article A.4). La directive III.5 sera appliquée.

#### En particulier :

Un coup illégal est achevé quand la pendule de l'adversaire a été enclenchée. L'adversaire est alors autorisé à réclamer que le joueur a achevé un coup illégal. En conformité avec l'article 7.5.5, après réclamation, l'arbitre accordera **1 minute** de temps supplémentaire à l'adversaire d'un joueur ayant commis un coup illégal achevé. **Deux coups illégaux achevés entraînent la perte de la partie**, cependant la partie est nulle, si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par aucune suite de coups légaux.

Toute sonnerie de portable d'un joueur sera pénalisée par la perte de la partie.

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec 9 minutes de retard est déclaré forfait.

Les appariements seront assistés par ordinateur avec le logiciel PAPI sous contrôle de l'arbitre principal et se feront au système suisse.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence (pointage) et réglé leurs droits d'inscription.

### Article 3 : Horaires – Inscriptions – Prix

- **Pointage de 13h15 à 13h45.**
- **1<sup>ère</sup> ronde à 14h**
- **Remise des prix vers 18h00.**

#### Droits d'inscriptions :

Les droits d'inscription s'élèvent à 6 €.

Les inscriptions se font en ligne via le site web du club : <https://www.bois-colombes-echecs.com>.

#### Prix :

Tous les joueurs sont récompensés

L'absence à la remise des prix implique la renonciation à toute récompense éventuelle.

#### **Article 4 : Classement et Départages**

Le classement est établi en fonction du nombre de points marqués (victoire : 1 pt, nulle : 0.5 pt, défaite : 0 pt).

Le départage des ex-aequo se fait de la manière suivante : Buchholz tronqué suivi du Buchholtz et enfin la Performance.

#### **Article 5 : Conduite des joueurs**

- Présence des parents et accompagnateurs interdite dans la zone de jeu (espace où se jouent les parties)
- Pour rappel : une sonnerie de téléphone pendant une partie entraîne immédiatement la défaite de son détenteur s'il s'agit d'un joueur, l'exclusion de la salle de jeu s'il s'agit d'un spectateur.
- Une fois la partie finie, les joueurs vont signaler le résultat et quittent la zone de jeu jusqu'à la partie suivante.
- Il leur est demandé de faire le moins de bruit possible pour ne pas déranger les autres joueurs.
- Il est strictement interdit de boire, manger, fumer/vapoter dans l'enceinte du lieu de jeu ou de faire du bruit dans l'aire de jeu.
- Tout manquement au présent règlement pourra être sanctionné d'une exclusion immédiate.

#### **Article 6 : Divers**

L'arbitre principal est Danny DOMINGUES (Arbitre Fédéral Open 1).

Il sera assisté de Stéphane DELUARD (Arbitre Fédéral Club).

Des personnes n'ayant pas de titre d'arbitrage mais ayant une expérience reconnue auprès des jeunes peuvent faire office d'assistant. L'arbitre principal engage sa responsabilité dans ce choix et indiquera ces personnes avant le lancement de la ronde.

Des photos des participants seront prises lors de ce tournoi. Sauf mention contraire stipulée à l'avance par écrit des représentants légaux des participants à l'organisateur, ceux-ci acceptent que les joueurs et les accompagnateurs soient pris en photo lors de cette compétition, et que ces photos soient diffusées sur les sites internet du club organisateur, du Comité Départemental d'échecs du 92, de la Ligue IDF et de la FFE.

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

**L'Organisateur**

**Stéphane PINCON**

**L'Arbitre Principal**

**Danny DOMINGUES**